

Tarascon, le 15 Janvier 2021

**Mmes et MM. Les partenaires de l'Ecole,
Des Communes et de la Communauté de
Communes du Pays de Tarascon**

**Nos réf : Pdt/Vice-Pdte/Maires
Objet : Organisation des temps de l'Enfant**

Madame, Monsieur,

Lors de certains conseils d'écoles, des enseignant.e.s et/ou des parents, ont demandé s'il était possible de réfléchir, de nouveau, à l'organisation de la semaine scolaire.

Dans la foulée, les élu.e.s du Pays de Tarascon, en charge des affaires scolaires de leur commune, se sont réuni.e.s et ont pris la décision suivante :

« Convaincus par les arguments des chercheurs et des experts en la matière, et dans le souci exclusif d'agir dans l'intérêt de tous les enfants, en particulier ceux les plus défavorisés qui seraient les premiers à pâtir de temps scolaires multipliant les ruptures dans leur rythme de vie, nous ne souhaitons pas revenir sur les décisions prises. Les intérêts collectifs et sociétaux doivent primer sur les points de vue et expertises individuels. Le rôle des élu.e.s est de garantir une égalité des chances qui est tous les jours un peu plus mise à mal. Le maintien d'une organisation des temps de l'enfant avec 5 matinées de classes, reste, pour les Maires du Pays de Tarascon, le préalable à toutes réflexions sur un aménagement différent de la semaine scolaire des enfants en école maternelle et élémentaire. Tout en prenant la responsabilité que l'Etat leur donne à ce sujet, ils regrettent fortement l'absence d'une décision nationale à ce niveau. Ils s'inquiètent de voir la République laisser aux communes la responsabilité de choix impactant l'égalité des chances de tous les enfants. Ceci d'autant que cette posture politique est devenue source de conflits entre les acteurs éducatifs de nos villes et de nos villages, alors que nous partageons tous un même objectif : Œuvrer ensemble dans l'unique intérêt des enfants, pour qu'il.elle.s se forgent le meilleur des avenir »

Au-delà de l'intérêt et des besoins des enfants, les élu.e.s ont aussi pris en compte, dans leur analyse, l'impact sur le temps de travail, et par conséquent sur leur rémunération, des animateur.trice.s périscolaires, qui sont sans nul doute des personnels indispensables, mais aussi dans des situations de précarité qui se trouveraient accentuées avec un retour à 4 jours d'école.

Enfin, nous souhaitons aussi rappeler que, l'ensemble des pays de l'OCDE organise son école sur 5, voire 6 matinées de classe. La France reste une exception. En 2008, lorsque le Ministre de l'Education Nationale, Xavier Darcos, avait instauré la semaine de 4 jours, l'ensemble de la communauté éducative s'en était émue.

Aujourd'hui, comme hier, l'évolution des « temps de l'Enfant », doit s'entendre de manière globale et transversale. Les familles doivent se saisir du problème, en instaurant notamment, dans leur mode

vie, un fonctionnement régulier des rythmes « veille / sommeil » de leurs enfants.

La communauté éducative, au premier rang de laquelle nos gouvernants, doit aussi se pencher sur une autre exception française qui impacte la réussite de tous les enfants, celle des vacances scolaires et du nombre d'heures de classe rapporté au nombre de jours d'école. Si une telle réflexion était enfin engagée, les élu.e.s du Pays de Tarascon, à leur humble niveau, s'y impliqueraient pleinement, tout en espérant, qu'enfin, l'Etat prenne ses responsabilités.


Nous savons que certain.e.s d'entre vous n'apprécieront pas la position que nous prenons aujourd'hui. Bien entendu, s'il.elle.s en éprouvaient le besoin, nous nous tenons à leur disposition pour un temps d'échanges qui leur permettraient de mieux saisir nos arguments, notre volonté, comme nous vous l'écrivons, de n'agir qu'avec un seul objectif, celui de favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les enfants.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs,

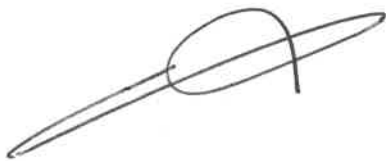
Philippe Pujol
Président de la Communauté
De Communes
Maire d'Arignac



Nadège Denjean Sutra
Vice-Présidente de la
Communauté de Communes
Adjointe aux affaires scolaires
Mairie de Tarascon sur Ariège



Bernard Farandou
Maire d'Arnave



Maïté Baulu
Maire déléguée
De Banat



Christian Lacassin
Maire de Capoulet Junac



François Vermont
Maire de Cazenave
Serres et Allens



M. Bernard Deffarges
Maire de Gourbit



Patricia Testa
Maire de Mercus Garrabet



Sébastien Lacroix
Maire de Miglos



Jean Idarreta
Maire de Niaux



Benoit Araud
Maire d'Ornolac
Ussat les Bains



Jean-Bernard Fournié
Maire de Quié



Yolande Denjean
Maire de Rabat
Les Trois Seigneurs



Jean-Luc Rouan
Maire de Saurat



Alain Sutra
Maire de
Tarascon sur Ariège



